

Actualité internationale
Une zone de « sécurité humanitaire »

Le Soir, 4 juillet 1994

La France a proposé la création d'une zone de "sécurité humanitaire" dans le sud-ouest du Rwanda face à la poussée des rebelles du FPR vers cette région et attend une réponse rapide des Nations unies, a-t-on appris samedi de source gouvernementale française. A défaut, on souligne de même source que les troupes françaises se replieront vers le Zaïre, en raison de l'avancée rapide des forces du Front patriotique rwandais, qui provoque un déplacement massif de réfugiés.

Tout en souhaitant la création de cette zone de "sécurité humanitaire", Paris veut aussi éviter que celle-ci «*e devienne un réduit hutu* », fait-on valoir de même source.

Le FPR s'est déclaré hier soir hostile au projet français en estimant qu'une telle enclave permettrait de protéger les auteurs des massacres attribués aux forces et aux milices hutues.

Mais le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a affirmé sur l'antenne de France 2 qu'un émissaire français devait rencontrer dimanche soir le représentant à Bruxelles du FPR pour le tenir informé des intentions de la France. La partie diplomatique qui se joue est extrêmement importante et d'une grande urgence.

De son côté, M. Boutros-Ghali a

fait savoir à Paris qu'une résolution du Conseil de sécurité n'était pas nécessaire pour créer une "zone humanitaire protégée" au sud du lac Kivu, le long de la frontière zaïroise. Boutros-Ghali estime qu'une lettre du président du Conseil de sécurité suffirait, a déclaré le haut responsable. Si le Conseil (de sécurité) n'est pas d'accord, nous nous replierons sur la frontière, a-t-il ajouté.

Les quinze membres du Conseil de sécurité ont été informés samedi soir de l'initiative française visant à mettre en place une "zone humanitaire sûre". Une réponse officielle est attendue mardi prochain.

La France a également tenu à rappeler que l'opération Turquoise n'était destinée qu'à assurer l'intérim avant le déploiement d'une force de l'ONU. Mais la constitution de la force de l'ONU se heurte à des difficultés. Paris souhaite au moins pouvoir retirer partiellement ses soldats fin juillet, a déclaré le haut responsable. Nous voudrions au moins que 1.000 soldats (d'autres nationalités) remplacent 1.000 soldats français fin juillet. Sinon, c'est le piège, a-t-il dit.

Par ailleurs, le Conseil de sécurité a donné vendredi soir son feu vert pour créer une commission d'enquête sur les «*actes de génocide*» commis au Rwanda dans la résolution 935 adop-

tée à l'unanimité soulignant que tous ceux qui commettent ou autorisent des violations graves du droit international en portent individuellement la responsabilité et devront être traduits en justice. Et la Commission internationale de juristes a demandé samedi que l'ONU étende au Rwanda le mandat du Tribunal sur les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie. (AFP, Reuter.)